

Conseil d'école 3ème trimestre lundi 22 juin

Présents :

Enseignants : Mmes Seriot Carine, Seppoloni Nathalie, Grasset Laurence, Maroillat Magaly

Municipalité : BiboudGwenaëlle

Parents d'élèves : Mmes Dijoud Laurie, Salson Jessica, Vera Vanessa et M. Gemard Xavier

DDEN : Mme Peyre Pierrette (excusée) remplacée par Françoise Ladoux

Excusées : Mmes Zullian Sandra, Peyrard Sylvia, Simon Jacqueline, Brunier Géraldine

Secrétaire de séance : Mme SERIOT

1°) Bilan pour la rentrée 2020

Compte tenu des enfants actuellement inscrits dans l'école, pour la rentrée 2020, nous aurons 27 MS, 32 GS et 32 PS, soit 91 enfants

Le choix des enfants a été fait en fonction des adresses des parents et du plan de répartition.

Nous aurons donc 91 enfants à la rentrée soit une moyenne de 22 à 23.

Aux grillons, il y aura 25 GS, 20 MS et 22 PS soit 67 enfants, donc une moyenne supérieure à 22.

A noter, que nous n'avons pas d'information sur le maintien ou non d'un protocole sanitaire à la rentrée.

Organisation de la rentrée échelonnée : elle a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Mardi 1er septembre : rentrée des classes : les listes des classes seront affichées le lundi 30 août (après-midi)

Les listes des enfants inscrits à La Croisette avec la précision du moment de leur rentrée (matin ou après-midi) seront affichées le vendredi 3 juillet

La rentrée des petits sur 2 jours (moitié de classe le mardi (9h30 à 11h30 et 13h30 16h10) et l'autre moitié le jeudi), pour privilégier un meilleur accueil des enfants et de leur famille, a été votée à l'unanimité par les membres du conseil d'école mais cela n'est pas validé par l'Inspection.

De fait, nous rentrerons bien par demi-groupe sur la journée du mardi 1^{er} septembre.

La matinée : rentrée d'une partie des grandes sections et des moyens le matin à 8h30 et la moitié des petites sections à 9h30

L'après-midi : rentrée des moyennes et des grandes sections à 13h35 et de l'autre moitié des petites sections à 14h30

LES ENFANTS QUI VIENNENT LE MATIN NE REVIENNENT PAS L'APRES-MIDI !

Attention, il n'y aura pas de service périscolaire (ni cantine, ni garderie) le mardi 1^{er} septembre.

Rappel des horaires :

Matin : 8h25 à 11h40 (ouverture du portail à 8h15 et 11h35)

Après-midi : 13h30 à 16h15 (ouverture du portail à 13h20 et 16h10)

2°) Bilan des travaux – sécurité – entretien

- Travaux à effectuer

- Constat de grosse déperdition de chaleur dans la salle de repos des petits, et très bruyant : possibilité d'isoler par l'extérieur : cela est toujours à l'étude au niveau des services techniques
- Une liste de petits travaux sera transmise en mairie comme chaque été
- Le projet de la nouvelle école reste à l'étude (pour dans quelques années)

- Il faudrait que tous les vélos soient réparés pendant l'été (poignées)
- Vitrifier le plancher de la salle de sieste de Claudine
- Structure de jeux extérieure est en attente de devis et sera installée d'ici les vacances d'octobre-novembre, si cela est possible
- Réparation des trous dans le goudron de la cour pour que les enfants ne jouent pas avec les morceaux de goudron.
- Mettre des prises dans la classe de Mme Grasset
- Remettre les entourages des interrupteurs dans la classe de Claudine
- Cirage des classes ayant un revêtement en linoléum
- Un devis est en attente pour équiper les enseignantes des 2 écoles maternelles en ordinateurs portables
- Vérifier le Wifi sur toute l'école.

- Sécurité :

- Les **3 alertes incendies réglementaires n'ont pu avoir lieu en raison du confinement**

4°) Divers

- **Le sou des écoles « les lutins de la croisette »** : Nous remercions les parents du sou des écoles qui chaque année s'investissent au travers de diverses manifestations afin de permettre des sorties, spectacles, achat de matériel pour les enfants de l'école. Il est à noter que **la présidente et une autre personne vont quitter l'association car leur enfant passe en cp, si elles ne trouvent personne pour les remplacer, le sou des écoles ne pourra continuer. Ils nous permettent chaque année de faire plus de sorties de par leur subvention de 2300 euros. A signaler la proposition de création d'un sou des écoles commun avec l'école maternelle des grillons qui sera étudiée à la rentrée.**
- Nous remercions également la mairie pour l'importance des budgets alloués aux écoles qui nous permettent de faire beaucoup de choses
- L'allègement du protocole a permis le retour de 80 enfants à l'école. Cela a permis aux enfants de finir l'année en douceur et de reprendre contact avec leurs copains et l'école.
- Durant le confinement, l'ensemble des informations ont été transmises par le biais des sites de chaque classe : nous tenons à rappeler l'importance de consulter les sites régulièrement car nous communiquons essentiellement par leur biais. L'an prochain, nous ferons de même : les informations seront communiquées sur les sites des classes. Les parents doivent le consulter régulièrement car il arrive que parfois il n'y ait pas de notification.

FIN DE SEANCE : 18h30